



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

2012-06-102, 2012-06-105, 2012-06-106, 2012-06-107, 2012-06-108,
2012-06-109.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-06-110
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la
conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 05.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 3 JUILLET 2012

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil
municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le troisième jour du mois de
juillet 2012 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard,
France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel
Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard
Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et
l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle étaient présents.

Résolution # 2012-07-111
OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère
madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 à 20 h.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-07-112 **DÉPÔT D'UNE PÉTITION**

ATTENDU QUE le conseil municipal accepte le dépôt d'une pétition relative au manque de civisme des nouveaux résidents du 410, rue Principale, troublant la tranquillité, la sécurité et la santé des trente-cinq signataires;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal prenne les moyens nécessaires afin de faire respecter la réglementation municipale.

Résolution # 2012-07-113 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D' l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2012-07-114 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 juin 2012 soit adopté étant en tous points jugé conforme.

Résolution # 2012-07-115 **COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 5 juin 2012 au 3 juillet 2012, à l'exception d'un remboursement de 67,50 \$ à monsieur Gérard Dutil pour des frais de déplacement à un événement de levée de fonds tenu à Ste-Martine pour le député monsieur Stéphane Billette suite à une opinion juridique obtenue.

Le montant est de la liste est de 46 343,41 \$ et de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 300 029,25 \$, selon la liste des comptes et factures.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-07-116

OCTROI DU CONTRAT À CARRIER COMMUNICATIONS & DESIGN

ATTENDU la demande de soumission par voie d'invitation à trois firmes d'architecture;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels pour la charge de projet, la recherche, la conceptualisation, la scénarisation, la réalisation et le design du Blockhaus de la rivière-Lacolle pour un total de 89 000 \$, taxes en sus.

Résolution # 2012-07-117

AUTORISATION VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes qui aura lieu au mois d'octobre 2012;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal inscrive les propriétés ci-dessous décrites :

Propriétaire : BOHÉMIER, Sylvain
Adresse : 12, 57^e Avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(Québec) J0J 1G0
Matricule : 2197 88 4671
Taxes municipales : 6 127,71 \$
Taxes scolaires : 388,57 \$
No(s) de lot (s): P-44

Propriétaire : DUBÉ, Mario
Adresse : 868, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(Québec) J0J 1G0
Matricule : 2197 69 8480
Taxes municipales : 5 055,76 \$
Taxes scolaires : 348,99 \$
No(s) de lot (s): 484

Propriétaire : DUBÉ, Mario
Adresse : 868, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(Québec) J0J 1G0
Matricule : 2198 70 0920
Taxes municipales : 7 623,46 \$
Taxes scolaires : 1 061,53 \$
No(s) de lot (s): P-44



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Propriétaire : LAVALLÉE, Christian
Adresse : 1474, 1^{re} Rue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
(Québec) J0J 1G0
Matricule : 2304 35 2942
Taxes municipales : 1 984,19 \$
Taxes scolaires : 727,93 \$
No(s) de lot (s): P-124 SDC

Résolution # 2012-07-118

AUTORISATION D'ACCÈS AUX RAPPORTS DSI-2003

CONSIDÉRANT l'adoption du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie par le conseil de la MRC du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE pour mettre en application le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, la MRC a procédé à l'engagement d'une coordonnatrice;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière a besoin d'une autorisation aux rapports DSI-2003 transmis au ministère de la Sécurité publique;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la coordonnatrice du schéma de couverture de risques en matière de sécurité de la MRC du Haut-Richelieu à avoir accès aux rapports DSI-2003 produits au ministère de la Sécurité publique.

Résolution # 2012-07-119

APPUI AU PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCE SUR LES MILIEUX FORESTIERS

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appuie le projet d'acquisition de connaissances sur les milieux forestiers des municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de Lacolle. Ce projet sera déposé au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 11;

QUE le conseil contribue financièrement au projet avec une participation de 500 \$;

QU'un rapport incluant l'inventaire du milieu naturel, la mention des espèces à statut précaire et l'analyse du boisé du Blockhaus de la rivière-Lacolle soit remis à la municipalité à chacune des étapes du projet.

Résolution # 2012-07-120

AUTORISATION AMÉNAGEMENT D'UN COURT DE TENNIS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'équipement et l'aménagement d'un terrain de tennis dans la patinoire le tout pour un montant approximatif de 2 500 \$. Les fonds seront puisés à même les immobilisations de l'année courante.

Résolution # 2012-07-121

AUTORISATION ACHAT D'UNE CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, proposée par la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une chaîne stéréophonique pour le Centre Paulinoix; la dépense ne devrait pas excéder 5 000 \$. Les fonds seront puisés à même les immobilisations de l'année.

Résolution # 2012-07-122

MODIFICATION DU TITRE DE MADAME LISE DUPUIS

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la modification du titre de madame Lise Dupuis de technicienne-comptable à trésorière adjointe.

Résolution # 2012-07-123

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU – INTERNET HAUT-RICHELIEU

CONSIDÉRANT la résolution 97-06-12 de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu demandant à la MRC du Haut-Richelieu un compte-rendu concernant le déploiement du service internet sur leur territoire et de trouver des solutions pour régler les problèmes des citoyens relatifs à l'internet;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix appuie la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu dans ses démarches auprès de la MRC du Haut-Richelieu.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-07-124

BON D'ACHAT DE 500 \$ À MADAME MARIE LILI LENOIR

CONSIDÉRANT le prix « Coup de cœur » décerné par l'Association des directeurs municipaux du Québec à madame Marie Lili Lenoir, directrice générale;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde à madame Marie Lili Lenoir, un bon d'achat de 500 \$ à l'agence Club voyage Eden en guise de reconnaissance du conseil d'être une excellente ambassadrice de la municipalité.

Madame Lenoir remercie le conseil pour cette marque d'appréciation qui la touche beaucoup.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de juin 2012.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et celui de la brigade des pompiers volontaires des mois de mai et juin 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2012-07-115, 2012-07-116, 2012-07-119, 2012-07-120, 2012-07-121 et 2012-07-124.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-07-125

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 10.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MARDI 7 AOÛT 2012

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le septième jour du mois d'août 2012 à 18 h 30, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure, du règlement # 302-2012 décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$;
2. Résolution autorisant la directrice générale à transmettre une demande d'autorisation et de certificats auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Résolution # 2012-08-126

OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir la session.